



## ARTICLE

Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur

Capres

# S'endetter pour étudier: Le défi de la gestion et du remboursement des prêts étudiants au Canada

### Monographie tiré de la série

Les défis de l'enseignement postsecondaire -Canada  
Conseil canadien sur l'apprentissage

*Cette monographie tirée d'une série de trois sur le thème: Les défis de l'enseignement postsecondaire au Canada a été diffusée le 22 septembre 2010 sur le site du [Conseil canadien sur l'apprentissage\(CCA\)](#).*

---

### Introduction

Le marché du travail mondial devient de plus en plus concurrentiel et axé sur le savoir, ce qui entraîne une augmentation des avantages socio-économiques potentiels de l'enseignement postsecondaire. Au cours des dernières décennies, la demande de formation postsecondaire a connu une croissance sans précédent partout dans le monde.

La série de monographies *Les défis de l'enseignement postsecondaire au Canada*, produite par le Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA), a été lancée en novembre 2009 en vue d'examiner l'effet de cette hausse de la demande sur le secteur de l'enseignement postsecondaire (EP).

Les deux premières monographies portent sur les questions de la qualité et de la typologie. Ce troisième titre de la série examine les différentes politiques en matière de remboursement des prêts aux étudiants des programmes publics d'aide financière aux étudiants, plus précisément du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE).

La discussion a pour but de faire ressortir la complexité du PCPE en tant que mécanisme favorisant un accès équitable à l'EP, en particulier pour les étudiants issus de famille à faible revenu. Le document présente diverses méthodes de gestion du remboursement des prêts aux étudiants et évalue les approches suivies actuellement.

Le système d'EP du Canada est principalement financé par des fonds publics, les établissements d'enseignement tirant la majeure partie de leurs revenus des subventions gouvernementales et des frais de scolarité. Les politiques en matière de frais de scolarité varient d'une province à l'autre et évoluent avec le temps. Néanmoins, les étudiants assument une part croissante du coût d'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires au Canada depuis quelques décennies.

Cette tendance n'est pas jugée problématique à l'unanimité. Faisant référence au rendement élevé du capital investi en éducation, les partisans de l'augmentation des frais de scolarité estiment approprié que ceux qui profiteront le plus de l'EP assument une proportion accrue des coûts. Les opposants font quant à eux valoir que la hausse des frais de scolarité risque d'empêcher les étudiants issus de famille à faible revenu de poursuivre des études postsecondaires, ce qui crée des inégalités en matière d'accès. Cette préoccupation est la raison d'être des divers types d'aide financière aux étudiants, dont

---

---

les prêts consentis par le gouvernement. En fait, le PCPE a notamment pour mission de promouvoir l'accessibilité aux études postsecondaires des étudiants qui ont besoin d'aide en réduisant leurs difficultés financières sous la forme de prêts et bourses<sup>1</sup>.

Il n'est donc pas surprenant de constater que la plupart des études qui portent sur les frais de scolarité et la situation financière des étudiants examinent les questions d'accès et de participation aux études ainsi que les caractéristiques des étudiants et des emprunteurs. Dans les 10 années qui ont précédé la cessation de ses activités en mars 2010, la Fondation des bourses d'études du millénaire a produit de nombreuses publications de qualité issues de la recherche dans le domaine de l'aide financière aux étudiants. Cependant, comme le fait remarquer Luong, peu de recherches ont été consacrées à l'examen des répercussions que les prêts d'études peuvent avoir sur la situation financière des personnes après l'obtention du diplôme<sup>2</sup>. De plus, Kapsalis souligne que les responsables de l'élaboration des politiques veulent tout particulièrement savoir si les diplômés sont en mesure de rembourser leur prêt<sup>3</sup>.

Le PCPE a mis en place un système de remboursement similaire à celui utilisé pour les hypothèques, avec des paiements et des délais de remboursement fixes assortis de taux d'intérêt relativement élevés. Certains se demandent si l'endettement lié aux études pousse les diplômés à se priver de carrières lucratives, à remettre à plus tard le mariage ou la fondation d'une famille ou à ne pas vivre pleinement leur vie adulte<sup>4</sup>. Les travaux de Luong ont révélé que les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires qui ont contracté un prêt étudiant sont moins susceptibles que les non-emprunteurs d'épargner en vue de leur retraite, d'avoir des placements et d'être propriétaires d'une résidence<sup>5</sup>. De plus, la proportion d'étudiants qui doit rembourser un prêt après l'obtention de leur diplôme est passée de 49 % en 1995 à 57 % en 2005\* <sup>6</sup>.

Bien qu'elles touchent directement les diplômés, les préoccupations liées au remboursement de la dette d'études peuvent aussi influencer indirectement sur la décision de poursuivre des études postsecondaires. Selon certains analystes, des étudiants potentiels ne présentent pas de demande d'aide financière ou n'envisagent tout simplement pas d'entreprendre des études postsecondaires par crainte de ne pas être en mesure de rembourser leur dette d'études. Selon Guillemette, les personnes issues d'un milieu socio-économique défavorisé semblent plus réticentes à emprunter et craignent de ne pas pouvoir honorer leurs échéances, un phénomène appelé aversion pour l'endettement<sup>7</sup>. Par ailleurs, les travaux de Burdman ont révélé que les étudiants à faible revenu sont moins susceptibles de contracter un prêt que les autres étudiants et empruntent de plus petites sommes lorsqu'ils le font<sup>8</sup>. De plus, d'autres travaux d'Eckel et coll. laissent croire que les personnes qui n'aiment pas prendre de risques sont moins susceptibles d'avoir recours à l'aide financière aux études<sup>9</sup>.

Ces raisons poussent certains intervenants à réclamer l'instauration d'un régime de remboursement de prêts en fonction du revenu (selon lequel le montant du remboursement est fixé en fonction d'un pourcentage du revenu de l'emprunteur après l'obtention du diplôme). Il s'agit d'une idée controversée, en particulier au sein des groupes de défense d'intérêts des étudiants, en partie parce que la mise en place de tels mécanismes s'accompagne généralement de hausses marquées des frais de scolarité. De plus, la période de remboursement du prêt peut se transformer en ce que certains qualifient de « sentence à vie<sup>10</sup> » pour les emprunteurs à faible revenu.

Il est évident qu'une proportion grandissante de jeunes adultes risquent d'être désavantagés sur le plan financier en raison de dettes d'études élevées, comparativement à leurs pairs non emprunteurs. La possibilité que des étudiants issus de famille à faible revenu – qui forment l'un des groupes ciblés par le PCPE – choisissent de ne pas poursuivre d'études postsecondaires par crainte de s'endetter est particulièrement préoccupante. Cette situation ne peut être ignorée, et il est avant tout nécessaire d'examiner de près et avec objectivité la question du remboursement des prêts d'études au Canada.

---

---

Pour ce faire, la présente monographie est divisée en cinq parties. La première donne un aperçu de l'aide financière aux études et des diverses formes qu'elle peut prendre au Canada. La deuxième aborde les questions de l'endettement lié aux études et du remboursement, en s'appuyant sur des études et des témoignages. La troisième fait le survol des divers mécanismes de remboursement et fournit des exemples de la situation à l'étranger. La quatrième examine de près la question du remboursement des prêts consentis dans le cadre du PCPE, en tenant compte des changements apportés récemment et des différences entre les provinces. La cinquième et dernière section porte un regard critique sur les questions abordées et recommande la prise de mesures pour veiller à ce que le remboursement des dettes d'études ne devienne pas un problème ingérable au Canada.

---

<sup>1</sup> Ressources humaines et Développement des compétences Canada, *About the Canada Student Loans Program*, Ottawa, 2009.

<sup>2</sup> Luong, May, « The financial impact of student loans », *Perspectives on Labour and Income*, Ottawa, Statistique Canada, no 75-001-X au catalogue, 2010. [Accessible à <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2010101/pdf/11073-fra.pdf>] (consulté le 1er mai 2010).]

<sup>3</sup> Kadsalis, Constantine, *Factors Affecting the Repayment of Student Loans*, Ottawa, Statistique Canada, no 81-595-MIE au catalogue, no 39, 2006.

<sup>4</sup> Schwartz, Saul, « The dark side of student loans: debt burden, default and bankruptcy », *Osgoode Hall Law Journal*, vol. 37, no 1-2, 1999, p. 308–338.

<sup>5</sup> Luong, « The financial impact of student loans ».

<sup>6</sup> Luong, « The financial impact of student loans ».

<sup>7</sup> Guillemette, Yvan, *The Case for Income Contingent Repayment of Student Loans*, série The Education Papers, no 233, C.D. Howe Institute, mai 2006.

<sup>8</sup> Burdman, Pamela, *The Student Debt Dilemma: Debt Aversion as a Barrier to College Access*, document de travail préparé pour l'Institute for College Access and Success, Research & Occasional Paper Series, CSHE.13.05, Berkeley, Center for Studies in Higher Education, University of California at Berkeley, octobre 2005.

<sup>9</sup> Eckel, Catharine C., Cathleen Johnson, Claude Montmarquette et Christian Rojas, « Debt-aversion and the demand for loans for post-secondary education », *Public Finance Review*, vol. 35, no 2, 2007, p. 233–262.

<sup>10</sup> Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, *Study Now, Pay Forever: Income Contingent Repayment Loan Schemes*.

Avril 2011